



AU SOMMAIRE

Sur une col'

- 1 L'ONU CI en action
- 2 L'ONU CI face à la presse
- 3 Sensibilisation
- 4 Messages de paix
- 5 Situation post crise
- 6 Portrait
- 7 L'image de la semaine
- 8 Sur ONU CI FM...

Sur une col'

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders a procédé, vendredi 9 mars 2012 au siège de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI) à la certification partielle des élections législatives du 26 février 2012. Après évaluation, il a considéré « qu'au regard des éléments pertinents d'évaluation sur la base des cinq (5) critères-cadres pour la certification, les élections législatives dans les 10 circonscriptions électorales, objet de la proclamation du 28 février, ont été tenues de manière ouverte, libre, juste et transparente, conformément aux normes internationales ». La situation politique en Côte d'Ivoire a été marquée le 8 mars par la démission du Premier Ministre ivoirien, Guillaume Soro et partant du gouvernement qu'il dirigeait. Estimant que « sa qualité de député » ne lui permettait plus « d'exercer ses fonctions au sein de l'exécutif ». La première réunion de la nouvelle législature se tient lundi 12 mars à Yamoussoukro pour l'élection de son Président. Cette élection du nouveau Président de l'Assemblée Nationale qui devrait être, selon une annonce faite par le Chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara, issu du parti au pouvoir le Rassemblement des Républicains, RDR, permet à la Côte d'Ivoire d'avoir une architecture constitutionnelle complète. Sur le terrain et en particulier à l'Ouest de la Côte d'Ivoire qui prend en compte, la frontière du Libéria, la situation demeure au centre des préoccupations de nombreux observateurs de la sortie de crise, de partenaires au développement et de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI). Bert Koenders, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Côte d'Ivoire en effectuant cette nouvelle visite du 4 au 6 mars dans cette zone jusqu'aux bordures de la frontière du Libéria (Bloléquin, Toulepleu, Zwedru, Monrovia) a pu constater

que des efforts ont été réalisés et qu'en comparaison avec le mois de février par exemple, selon le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), le nombre de réfugiés a diminué de moitié. Néanmoins, la situation est encore précaire et volatile. Une attention particulière est nécessaire pour que d'une part, la porosité de cette frontière n'accroisse pas la violence et que d'autre part, les habitants de cette partie du pays, réfugiés au Libéria, puissent rentrer chez eux. Certains ont évoqué la peur de représailles, d'autres la résolution de problèmes liés au foncier et au rural. En tout état de cause, cette coopération entre l'ONU CI et la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) ne peut être que bénéfique pour la Côte d'Ivoire et le Libéria qui, chacun à son rythme, se remet des affres de la violence civilo-militaire. Parallèlement, l'ONU CI poursuit ses activités plurielles et partout, il ressort que le dialogue, l'impartialité de la justice, la cohésion sociale, le pardon, le respect des droits de l'homme sont énoncés comme des éléments incontournables à prendre en compte pour le retour total de la normalité. Des mécanismes nationaux à la fois judiciaires, notamment la cellule d'enquête spéciale ainsi que des structures non judiciaires, telles que la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) et la Commission Nationale d'Enquête ont été créés. Certains ont commencé leur travail d'écoute et de collecte d'informations. Au bout, une photographie plus claire de quelques causes ayant conduit la Côte d'Ivoire à ce conflit et la création d'un espace d'expression pour les potentiels victimes et même, pour ceux qui sont indexés comme coupables. Il urge que des avancées significatives permettent à la justice de faire son travail en toute impartialité pour la démocratie et la réconciliation nationale. Sur le plan sécuritaire, des hommes en armes non identifiés sont encore

souvent impliqués dans des événements sanglants et cela remet encore une fois sur la table, la question de la circulation illicite des armes. Des efforts sont faits par le gouvernement ivoirien pour rassurer les populations, donner des gages à ceux qui ont pris les armes il y a quelques années, pour leur réinsertion dans le tissu social et/ou militaire. Les autorités compétentes ont affirmé haut et fort qu'il n'y aurait pas d'impunité et que ceux des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), qui seront reconnus coupables répondront de leurs actes devant les juridictions compétentes. Un engagement important pour les opérateurs économiques, les investisseurs, les populations même si par ailleurs,

des prévisions positives sont avancées concernant la croissance économique pour l'année en cours. Depuis des années, le secteur privé a fait preuve d'héroïsme, les femmes rurales et/ou du vivrier de sens du devoir et de courage mais, pourront-ils le demeurer s'il n'y a pas de visibilité dans le domaine sécuritaire ? Le peuple de Côte d'Ivoire a traversé des moments difficiles, incertains et d'angoisse. La violence le disputant à l'intolérance. Il faut espérer, dans l'intérêt de la paix, la réconciliation nationale et la stabilité régionale que tous les mécanismes mis en place soient conduits dans la transparence, l'impartialité. Il s'agit là d'un rendez-vous avec l'histoire pour la sauvegarde des acquis.

1 *L'ONU en action*

• Le chef de l'ONU rencontre le chef de l'Etat ivoirien



Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, a échangé vendredi 9 mars 2012 à Abidjan avec le Chef de l'Etat ivoirien, le Président Alassane Ouattara, sur des questions liées à la sécurisation et au soutien de la Mission aux actions du Gouvernement. « J'ai également informé le président de ma visite dans l'Ouest du pays ainsi que de la coopération entre l'ONU [l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire] et la Mission des Nations Unies pour le Libéria », a indiqué M. Koenders,

au terme d'un entretien de plus d'une heure à la résidence du président ivoirien. Selon le Représentant spécial, les discussions ont aussi porté sur la manière dont l'ONU peut continuer d'apporter son soutien au Gouvernement ivoirien dans le dialogue politique et la réforme du secteur de sécurité. La veille, M. Koenders et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinit, avaient été reçus par le Président Ouattara.

RESOLUTION 1820 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

LA VIOLENCE SEXUELLE CONSTITUE UNE MENACE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Ensemble disons **NON!**
à l'impunité des auteurs d'actes de violences sexuelles

- **Le système des Nations Unies et le gouvernement célèbrent la femme rurale**



Le système des Nations Unies (SNU), en collaboration avec le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, les autorités administratives, religieuses et traditionnelles, la confédération des associations féminines du Département de Dabou, à célébré la Journée Internationale de la Femme vendredi 9 mars dans cette localité. Monsieur Ndolamb Ngokwey, numéro 3 de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) dirigeait la délégation onusienne et a lu le message du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon. Cette célébration délocalisée sur le thème de « l'Autonomisation des Femmes : Eradiquer la Pauvreté et la Faim », a été l'occasion de communier avec les femmes des villages et des campements et de leur rendre hommage. En cette période de sortie de crise, il urge de les écouter davantage, de les associer à la résolution de différends et d'user de leur sens de la médiation pour prévenir d'éventuelles tensions. La femme en général et la femme rurale en particulier est également concernée par ce qui touche à la paix, à la cohésion sociale et au développement. La Côte d'Ivoire post-crise se doit de

leur rendre un vibrant hommage pour leur contribution significative à la lutte contre la pauvreté et la faim. En outre, tous ont confirmé que ces femmes, sont de véritables leviers de développement bien que vivant parfois, dans la précarité liée au lourd tribut payé durant la crise ivoirienne, l'indifférence face aux diverses formes de discrimination et de violation des droits humains dont elles sont victimes. Lors de cette célébration, le SNU par le biais du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont offert du matériel aux femmes. Le SNU est désormais engagé auprès du Gouvernement ivoirien pour faire des femmes rurales, des citoyennes accomplies et mobilisées pour qu'elles connaissent mieux leurs droits et s'inscrivent dans la durabilité, la qualité et la modernité. Pour rappel, la veille des manifestations ont été organisées à Dabou. Une conférence débat sur le Genre et le VIH, des activités culturelles et sportives qui ont impliqué toutes les participantes.

- **L'ONUCI et la MINUL adoptent un plan d'action pour renforcer leur coopération**

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général des Nations Unies pour le Libéria, Moustapha Soumaré, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, ont achevé

mercredi 07 mars 2012 à Abidjan, une réunion destinée à évaluer la coopération entre les Missions onusiennes de Côte d'Ivoire (ONUCI) et du Libéria (MINUL), au niveau de leur frontière commune. La rencontre s'est déroulée en présence des Commandants des Forces des deux missions onusiennes et de plusieurs Agences

du Système des Nations Unies (SNU), des deux pays, a abouti à l'adoption d'un plan d'action. A l'issue de la réunion, M. Koenders a présenté les priorités du plan d'action. Ainsi, il a annoncé que "l'Opération Mayo", qui consiste en une coopération entre les forces militaires de police et de gendarmerie des deux missions serait réactivée. Le Chef de l'ONUCI a également annoncé dans le cadre de ce plan, le lancement d'un programme communautaire destiné à réduire les violences en intensifiant la démobilisation et en accroissant la récupération des armes dans un contexte de prévention des conflits. Selon M. Koenders, un troisième volet sera consacré à une campagne de communication conjointe « La Radio ONUCI- FM pourrait travailler avec Radio UNMIL dans les langues locales mais aussi en français, pour donner des informations impartiales des deux côtés de la frontière ». L'aspect humanitaire est également pris en compte à travers la distribution de semences des deux côtés de la frontière afin de ne léser aucune partie, a

indiqué M. Koenders. Les Préfets et autres Gouverneurs bénéficieront ainsi d'un soutien dans le cadre de ce plan d'action. Il s'agira de renforcer l'autorité de l'État des deux côtés de la frontière. « C'est un programme très opérationnel qu'on va commencer dès demain matin », a-t-il conclu. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, a exprimé sa satisfaction d'avoir pu participer à cette réunion de coordination et indiqué qu'il avait pu partager avec les participants, quelques idées sur une stratégie sous-régionale en préparation avec les Missions et le Système des Nations Unies dans la sous-région. « Cette réunion a contribué à renforcer la coopération entre la MINUL et l'ONUCI pour aider le Liberia et la Côte d'Ivoire à faire face aux défis transfrontaliers au niveau de leur frontière commune et d'assister à l'adoption d'une feuille de route commune sur la meilleure façon d'accompagner les deux pays dans un meilleur contrôle des menaces et des défis », a souligné M. Djinnit.



• L'ONUCI offre un groupe scolaire rénové à Anyama



« L'accès aux connaissances, en particulier pour les plus jeunes est le seul vrai fondement d'un avenir prospère et pacifique. Et veiller à ce que cette

connaissance soit transmise dans un environnement propice et sain est quelque chose auquel l'ONUCI porte le plus grand intérêt et un très grand engagement». C'est ce qu'a déclaré vendredi 2 mars 2012 à Anyama le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, lors de la remise officielle des clés au Groupe Scolaire Anyama-Plateau après les travaux de réhabilitation de cette structure dans le cadre des projets à impact rapide (QIPs) de la mission. Cet établissement scolaire, créé dans les années 50, avait vu la toiture d'une de ses classes décoiffée par la tornade et se trouvait dans un état de délabrement avancé sur bien des points. Il a été réhabilité à hauteur de 11. 076.000 FCFA par le bataillon malawite (Malbatt) et offre désormais un aspect plus reluisant. Cette opération a permis de refaire la toiture de la classe, d'y installer 30 tables-bancs, de construire sept nouvelles latrines, d'en réhabiliter six autres de procéder à des travaux d'étanchéité et de passer un coup de peinture. Au nom du Président de la République et

du Ministre de l'Education Nationale, le Sous-préfet d'Anyama, Nicole Gnanbro, a dit que l'ONUCI, à travers cette réhabilitation, continuait d'accompagner le processus de sortie de crise. Selon elle, l'ONUCI vient de poser un acte de haute portée éducative et sociale. Elle a promis d'évaluer elle-même l'utilisation des bâtiments. L'inspecteur de l'enseignement primaire d'Anyama, Sia Bi Behi Emile, a, pour sa part, estimé que « l'impact de cette réalisation sera inestimable dans l'amélioration de bon nombre d'indicateurs de performance du système scolaire dans notre zone ». Pour le Vice-président du Comité de Gestion (COGES) de cet établissement, Alao Pierre, qui avait sollicité l'appui de l'ONUCI pour cette réhabilitation effectuée par le MALBATT, la Mission apporte ainsi un nouveau souffle à cette école qui avait

subi l'usure du temps et qui aujourd'hui, présente un nouveau visage. « Je voudrais vous rassurer que nous veillerons à l'entretien de cette œuvre au quotidien pour le bonheur de nos élèves », a-t-il dit. Sanogo Mamadou, au nom des élèves s'est engagé à prendre soin des locaux et surtout à être performants. Après la série des allocutions, M. Koenders a procédé à la remise des clés des nouvelles latrines construite au Sous-préfet, avant de dévoiler la plaque et de visiter la classe réhabilitée ainsi que la cantine. Auparavant, les libations des chefs traditionnels effectuées, les enfants de la maternelle avaient offert à l'assistance des poèmes de remerciements à l'ONUCI ainsi qu'un spectacle de chants et danses.

• Opérateurs économiques, Etat et ONU se penchent sur la contribution du secteur privé à la paix et la relance économique

« Le Secteur privé, de par sa place prépondérante dans le développement de l'économie nationale, la création de richesses et le résorption du chômage, en particulier du chômage des jeunes, constitue un facteur important de promotion de la paix et de la cohésion sociale dans notre pays », a estimé lundi 05 mars 2012 à Abidjan, le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement, le Dr Albert Toikeusse Mabri. Procédant à l'ouverture du forum organisé par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) avec les opérateurs économiques de Côte d'Ivoire sur le thème : « Contribution du secteur privé dans la consolidation de la paix et la relance économique en Côte d'Ivoire », le Dr. Mabri a rappelé que cet échange intervenait dans un contexte difficile consécutif à une crise post électorale qui a considérablement ébranlé le contexte économique ivoirien. Le Ministre du Plan, reconnaissant que le rôle du secteur privé sera important dans la relance de l'économie ivoirienne, a rassuré que le Gouvernement a pris des mesures à travers le Plan National de Développement 2012-2015 pour favoriser un environnement économique attractif et sécurisé. Pour sa part, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, M. Ndolamb Ngokwey a indiqué que les Nations Unies accordent une place importante à la relance économique de la Côte d'Ivoire. Il a réaffirmé l'appui du système à la côte d'Ivoire et ce, dans divers domaines. Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, Jean-Louis Billon, a souligné que le secteur privé a joué sa partition, tout au long de la crise ivoirienne, en permettant au pays de ne pas sombrer dans la faillite malgré les nombreuses pressions subies. Selon M. Billon, outre la crise, qui a mis le pays au ban de la communauté internationale en la privant d'aide extérieure, le secteur privé a subi la pression d'une fiscalité qui avait augmenté au fil des années, d'un environnement sociopolitique et économique hostile, de pillages, de barrages entravant la libre circulation des biens et des personnes et du racket. En conclusion, il demande « à l'Etat, c'est de créer les conditions pour un meilleur exercice de l'acti-

tivité économique », a-t-il ajouté. Présentant les objectifs du forum, le Porte parole adjoint de l'ONUCI, Kenneth Blackman, a indiqué qu'il s'agissait pour les participants de partager leurs idées sur la question en vue de contribuer à la reconstruction post-crise. « L'objectif sera de sortir d'ici avec des recommandations consensuelles pour une implication optimale de tout un chacun dans le processus de reconstruction et dans la consolidation de la paix », a-t-il dit. Ces recommandations qui pourront servir les différents partenaires présents pour la réalisation de leurs objectifs. Le forum a été structuré autour de quatre sous-thèmes : initiatives nationales en matière de relance économique et de reconstruction post-crise -défis et perspectives et quelle synergie avec la communauté internationale ; la contribution des acteurs économiques dans le processus de reconstruction en Côte d'Ivoire ; environnement sécuritaire et développement des affaires dans le contexte de la relance économique ; bonne gouvernance et lutte contre la corruption. Cette activité a également enregistré la participation du corps diplomatique, du Ministre de L'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé, Moussa Doso, et du Président du Conseil Economique et Social, Marcel Zadi Kessy.



2 *L'ONUCI face à la presse :*

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders était vendredi 9 mars face à la presse au siège de l'institution à Seboko. A l'ordre du jour, sa déclaration relative à la certification partielle des élections législatives du 28 février 2012. Extraits.

Rappel de la résolution 1765

- « Le 17 février dernier, conformément à mon mandat tel que défini dans la Résolution 1765 (2007) du Conseil de sécurité des Nations Unies, j'ai procédé à la certification partielle des élections législatives du 11 décembre 2011. J'ai indiqué à cette occasion que, dans les 193 circonscriptions électorales dont le scrutin a été validé par la CEI puis par le Conseil constitutionnel, les élections législatives, au regard des critères d'évaluation pour la certification, ont été ouvertes, libres, régulières et transparentes et conformes aux normes internationales existant en la matière.

- Il faut rappeler que la Certification des élections en Côte d'Ivoire est née de la volonté des acteurs politiques ivoiriens de voir une autorité experte et extérieure accompagner et surveiller les élections de sortie de crise. Dans l'Accord de Pretoria du 06 avril 2005, ils ont invité les Nations unies à prendre part aux travaux de la Commission Electorale Indépendante (CEI) « en vue d'assurer l'organisation d'élections libres, justes et transparentes. - Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, le 16 juillet 2007, la Résolution 1765. Cette résolution endosse l'APO et confie au Représentant Spécial du Secrétaire Général (RSSG) en Côte d'Ivoire, le mandat de « certifier que tous les stades du processus électoral fourniront toutes les garanties nécessaires pour la tenue d'élections présidentielle et législatives ouvertes, libres, justes et transparentes, conformément aux normes internationales. » Ce mandat est réitéré dans la Résolution 2000 (2011) du Conseil de sécurité qui « réaffirme que le RSSG devra garantir que toutes les conditions nécessaires à la tenue d'élections ouvertes, libres, régulières et transparentes sont réunies à toutes les étapes des élections législatives à venir, conformément aux normes internationales et aux critères arrêtés d'un commun accord.

Observation du processus

- Dans le cadre de la certification, l'ONUCI a attentivement suivi et évalué, y compris au plan sécuritaire, les différentes étapes des élections législatives partielles de février dernier, en particulier la campagne électorale, le scrutin, les opérations de dépouillement des votes, la proclamation des résultats par la CEI et le règlement des contentieux par le Conseil Constitutionnel.

- D'emblée, je me réjouis de l'attitude pacifique du peuple ivoirien qui, quelques mois seulement après la crise postélectorale, a démontré une maturité politique et citoyenne remarquable.

- Sur la base des rapports des équipes de l'ONUCI, ainsi que de ceux des missions d'observation nationales déployées sur le terrain, je puis déclarer que le scrutin du 26 février 2012 s'est tenu dans un calme général, et dans des conditions conformes aux normes d'une élection libre, ouverte et transparente. La présence d'un dispositif sécuritaire de 35.000 éléments annoncés par le Gouvernement et comprenant les Forces Républicaines de la Côte d'Ivoire (FRCI), la gendarmerie et la police nationale, appuyés par plus de 3000 casques bleus, a largement contribué à cet environnement globalement sécurisé.



Violences isolées

- Quelques incidents graves, mais isolés, ont toutefois été relevés après la clôture du scrutin, en particulier dans les circonscriptions n° 091 (Facobly, Guezon, Koua, Semien, Tieny-Seably Communes et Sous-préfectures et n°135 (Bonon, Zaguieta, Communes et Sous-préfectures).

- C'est le lieu pour moi de signifier aux populations que ceux qui usent de la violence ne sauraient en tirer le moindre bénéfice électoral. Nous continuerons à soutenir le gouvernement dans sa mission d'assurer le retour de la paix et de la sécurité sur tout le territoire ivoirien.

En conclusion

- Alors qu'on attendait l'issue du contentieux électoral, mais également le démarrage d'une enquête suggérée par elle, la CEI a proclamé, le 07 mars 2012, les résultats définitifs des élections législatives, y compris des partielles du 26 février 2012. Ces résultats concernent 253 sièges sur les 255 de la nouvelle législature 2011-2016. Sur la base de cette proclamation, l'Assemblée Nationale a été convoquée pour une première séance le 12 mars 2012. L'ONUCI a reçu de la CEI les résultats de cette proclamation ainsi que les décisions du Conseil constitutionnel le 08 mars 2012

- Je considère qu'au regard des éléments pertinents d'évaluation sur la base des cinq (5) critères-cadres pour la certification, les élections législatives dans les 10 circonscriptions électorales, objet de la proclamation du 28 février, ont été tenues de manière ouverte, libre, juste et transparente, conformément aux normes internationales.

- Je suis d'avis qu'en vertu de son pouvoir de « contrôle de la régularité du déroulement des opérations de vote, de dépouillement des bulletins de vote et de recensement des suffrages » tel que défini par la loi du 14 décembre 2004, la CEI dispose de moyens légaux pour recourir aux informations directes ou indirectes détenues sur le résultat des votes dans ces circonscriptions, entre autres, par les membres des bureaux de vote, les délégués des candidats à qui devait être remis un exemplaire régulier du procès verbal de dépouillement des votes. Je constate que la CEI n'a pas choisi jusqu'à maintenant de faire usage de cette faculté importante que lui donne la loi ».

Disponibilité de l'ONUCI

- L'ONUCI a déjà procédé à l'examen et à l'analyse des documents électoraux en sa possession pour les besoins de la certification finale.

- Prenant acte du communiqué de la CEI, l'ONUCI réitère sa disponibilité à s'associer aux investigations nécessaires et a pris attache avec le gouvernement à cette fin. L'ONUCI espère que ces investigations seront conduites avec célérité ; que leurs conclusions permettront d'éta-

blir la vérité et que toutes les conséquences en seront tirées. Les enquêtes projetées devraient déboucher sur la proclamation des résultats ou sur la reprise des élections, conformément à la pratique démocratique, dans un environnement sécurisé et apaisé.

- Conformément à son mandat, l'ONUCI est disposée à appuyer le gouvernement et les institutions nationales dans la mise en œuvre de ces objectifs ».

3 Sensibilisation :

• Après Sassandra la région de Gôh élabore un projet de code pour une cohabitation pacifique dans la région



L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire a formé les 8 et 9 mars 2012, des leaders de la région de Gôh sur les techniques de médiation des conflits liées à l'accès à la terre. Ce séminaire qui s'est tenu à l'hôtel Mirador de Gagnoa a regroupé quarante participants issus de différents groupes cibles, des associations féminines, de la jeunesse et des leaders religieux sur le thème « Les techniques de médiation des conflits liés à l'accès à la terre ». Dans son mot de bienvenue lors de l'ouverture des travaux, le Maire de la commune de Gagnoa, Medi Bamba a salué toutes les initiatives de l'ONUCI en faveur de la commune de Gagnoa et de sa population, non seulement pour la paix, mais également pour la réhabilitation de ses infrastructures. Selon lui, cette nouvelle initiative arrive à un moment opportun et pour cela, il a invité les participants à faire bon usage des outils qui seront mis à leurs dis-

positions. A sa suite, Joseph Wabatinga du Bureau de l'information publique de l'ONUCI a remercié les participants ainsi que les autorités pour leur mobilisation pour la réussite de cette activité. Il a en outre inscrit cette activité dans le cadre de la contribution de la Mission aux efforts de la population pour la réconciliation nationale et la paix. Le Préfet de Région du Gôh et du Département de Gagnoa a rappelé la complexité de la situation liée aux divergences politiques et aux questions d'accès à la terre qui mettent à mal la cohésion sociale. Cela quasi quotidiennement. Par la suite, les séminaristes ont été entretenus sur différents modules comme, « techniques de médiation des conflits: Fondements culturels et stratégiques. Le cas particulier de l'accès à la terre » et « les techniques de d'analyse, de prévention et de gestion des conflits ». Lors des échanges, les participants ont énoncés quelques unes de leurs préoccupations qui ont mis en avant, les questions de la présence de Dozos dans les villages, entraînant un sentiment d'insécurité, la nécessité du retour des cadres exilés et leur implication dans le processus électoral afin de sceller la réconciliation. Dans la soirée, les participants, constitués en majorité des chefs des villages et des communautés, ainsi que les leaders religieux ont pris l'initiative d'élaborer un code de cohabitation pacifique dans la région de Gôh en vingt points qui devra faire l'objet d'un autre cadre de concertation pour son examen et son adoption pour servir de document de base dans la gestion des conflits liés à l'accès à la terre. A l'issue des assises, vendredi 9 mars des certificats de participation ont été remis aux participants. Pour rappel, Gagnoa est la deuxième étape de ce Séminaire sur les conflits liés à l'accès à la terre. Suivront les étapes d'Agboville, Duekoué et Man.

• L'ONUCI échange avec les populations de Séréoudé pour un environnement post-crise apaisé

Environ cinquante personnes ont échangé mercredi 7 mars à Séréoudé avec une délégation de l'Opération des Nations Unies (ONUCI) basée à Bondoukou composée de la Division de l'Assistance Electorale (DAE), Division de l'Information Publique (PIO), de la Police onusienne (UNPOL) et des observateurs militaires (MILOBS) dans le cadre de la cohésion sociale, de la réconciliation nationale et pour le maintien d'un

environnement post-crise apaisé. Séréoudé est un petit village située à 444 km au nord-est d'Abidjan dans la sous-préfecture de Sapli-Sapingo et peuplé d'environ 3000 habitants. Kawsu Casay, du bureau de la Division de l'Assistance Electorale (DAE) a expliqué aux populations la nécessité d'établir les déclarations d'acte de naissance et de décès. « Les actes de naissances permettent aux populations de se faire identifier, d'inscrire

les enfants à l'école, de voter, etc. Les déclarations de décès empêchent tout conflit postélectoral engendré par les propos tels que: « même les morts ont voté ». A cette exhortation, l'auxiliaire d'état civil présent dans le village a indiqué que c'est la non possession d'extrait d'acte de naissance des parents eux-mêmes qui les empêchent de faire la déclaration d'acte de naissance des enfants. En effet, a-t-il soutenu, « bon nombre de villageois sont sans papier ». Il a néanmoins salué cette sensibilisation des populations par l'ONUCI à l'établissement des actes de naissances. Désiré Ndagijimana, chargé de l'Information publique, a inscrit cette visite dans le prolongement des actions de l'ONUCI en appui aux initiatives de sortie de crise en Côte d'Ivoire, même si par ailleurs, ce village a toujours connu la paix. Il faut anticiper pour maintenir cet environnement paisible. Messieurs Nondichao Aboudou et Sano Nkéramugaba, de la section UNPOL, ont quant à eux expliqué à la population le rôle de la Police des Nations Unies qui consiste à appuyer les forces de l'ordre ivoirienne dans la sécurisation des biens et des personnes. Confirmant leur entière disponibilité dans leur domaine de compétence. A la fin des échanges, les populations de Séréoudé par la voix du notable Badou Kouamé Kossonou, parlant au nom de son chef, ont

adressé leurs remerciements à l'ONUCI pour la qualité des échanges et pour l'honneur fait à leur village. Ils ont cependant formulé des doléances pour l'électrification de leur village, la réhabilitation de trois classes de l'école et pour la réparation ou la construction des trois pompes qui sont toutes défectueuses.



• La caravane scolaire de l'ONUCI fait une halte à Kani



Le Lycée municipal Koné Moussa de Kani, dans le Département de Séguéla, a abrité mercredi 07 Mars 2012, la caravane scolaire organisée par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Plus de 800 d'élèves ont pris part à cette manifestation placée sous le thème « L'ONUCI et les élèves de Kani, main dans la main, pour un environnement apaisé en milieu scolaire. » Le défilé des élèves du Lycée et de ceux des écoles primaires, des concours et des prestations artistiques offertes par cinq établissements, ont constitué les temps forts de la caravane. Les écoles primaires Kani 2 et Kani 3 ont remporté les prix des meilleures prestations théâtrales à travers des sketches portant sur les questions de réconciliation et de non-violence en milieu scolaire. Le concours dénommé « génies en herbes », a enregistré la participation de quatre groupes issus du Lycée municipal de Kani ; des groupes qui ont rivalisé de connaissances pour décrocher le meilleur prix de l'ONUCI. Les groupes baptisés « Solidarité et « Tolérance » ont remporté respectivement le premier et

deuxième prix du concours « génies en herbe » basé sur l'actualité de la mission. Auparavant, le chargé de l'Information publique, Samy Passalet, a animé un exposé sur « l'éducation aux valeurs de la culture de la paix et la non-violence en milieu scolaire ». Après avoir cité entre autres la démocratie, le respect du droit, le respect des droits de l'homme, la non-violence, la tolérance, la solidarité comme étant les valeurs de la culture de la paix, M. Passalet a conseillé aux élèves de rejeter la violence en milieu scolaire pour demeurer sur la route de la paix. La délégation de l'ONUCI composée de la Division de l'Assistance Electorale (DAE), de la police des Nations Unies, du Bureau de l'information publique et des observateurs militaires (Milobs) ont présenté les mandats de leurs divisions et sections respectives. Le chef de la délégation de l'ONUCI, Mensah Adjevi, a invité les populations à s'approprier les valeurs de la culture de la paix à travers la tolérance et la réconciliation. Il a enfin plaidé pour une vie de convivialité et de solidarité en milieu scolaire. En souhaitant la bienvenue à l'ONUCI, le 1er adjoint au Maire de Kani, Meité Vazoumana, a souligné que « la vaillante population de Kani place en l'ONUCI son entière confiance pour que ce pays, jadis havre de la paix, retrouve sa place dans le concert des nations, préalable à tout développement ». Il n'a pas manqué de dresser le sombre tableau de l'établissement qu'il a comparé à un champ de ruines et sollicité l'ONUCI pour sa réhabilitation. Pour M. Tanoh, Provisoire du Lycée, cette caravane scolaire a été comparée à un forum de promotion de la paix et de la cohésion. Au terme de cette activité, les élèves de Kani ont promis de s'approprier les valeurs de la culture de la paix et de faire de la non-violence leur cheval de bataille. Clôture de la cérémonie, le Sous-préfet de Kani, Ka Pehe Henry, a estimé que le thème choisi pour cette caravane était édifiant et révélateur et a estimé que « la paix doit être la boussole et la première richesse du citoyen ».

• L'ONU CI utilise le sport et la culture comme un relais au service de la paix et la cohésion sociale à Tabou



L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI) a organisé, samedi 03 mars 2012, à Tabou (environ 450 Km au Sud-ouest d'Abidjan), une journée sportive et culturelle, en appui au renforcement de la paix et la cohésion sociale dans cette localité. Selon le chef de la délégation de l'ONU CI, Mouhamadou Gagara Rouafi, du Bureau régional des Affaires civiles, les activités sportives et culturelles sont un prétexte pour la Mission onusienne pour appeler les populations à contribuer à l'instauration d'un climat de paix, de cohésion sociale et de réconciliation. Il a exhorté les

différents acteurs à considérer ces activités comme un jeu au terme duquel, le seul vainqueur serait la Côte d'Ivoire de façon générale et Tabou en particulier. Pour Alexandre Yapi Achy, Sous-préfet de Tabou qui présidait cette cérémonie, il s'agissait de célébrer la paix qui, de l'avis de l'autorité administrative, est devenue une denrée très rare en Côte d'Ivoire. Dans ce sens, il a invité les jeunes de Tabou à s'approprier le processus de paix et de réconciliation. «Le sport brise les barrières. Merci à l'ONU CI pour sa participation à la reconstruction de la cohésion sociale et de l'union dans le département de Tabou», a dit de son côté, Olivier Hié, Chef d'Irodio-ké, Village de la sous préfecture de Tabou. Sur le plan sportif, les finales de football féminin et masculin ont été respectivement remportées par les équipes «PAIX» et «RECONCILIATION» au détriment de «CONCORDE» et de «COHESION». Assoumou Michel, professeur d'EPS au lycée moderne de Tabou, a été l'heureux gagnant de la finale d'Awalé face à Mathias N'Guessan, également enseignant à Tabou. «Cultiver le dialogue, c'est cultiver la paix». «Nous, jeunes de Tabou, voulons travailler dans un pays réconcilié et en paix». «Tolérance et solidarité pour une cohésion sociale renforcée», tels ont été quelques messages que l'on pouvait lire sur les pancartes tenues par les athlètes. Danses et chants ont également ponctué cette belle journée sportive et culturelle axée sur la cohésion sociale.

4 Messages de paix...

Bert Koenders, Chef de l'ONU CI (Réunion avec la Mission des Nations Unies au Libéria)

« Nous croyons maintenant qu'il faut une rencontre bien préparée avec un plan d'action soutenu par les autorités des deux pays pour combattre les problèmes de la région que sont l'impunité, la lutte contre les rumeurs à travers des patrouilles mixtes. La frontière est poreuse mais elle doit donner aux citoyens la sécurité du retour et elle n'appartient ni aux mercenaires ni aux personnes en armes ».

Ndolam Ngokwey, Représentant spécial Adjoint (Séminaire sur la contribution du secteur privé à la paix et la relance économique organisé par l'ONU CI)

« Sans la sécurité, il ne saurait y avoir de reconstruction et de relance économique possible. Les Nations Unies présentes en Côte d'Ivoire - l'ONU CI, les agences, fonds et programmes - sont disposés à soutenir et à appuyer le Gouvernement dans ses efforts en vue du désarmement, de la démobilisation

et de la réintégration des anciens combattants de la réforme du secteur, de la liberté et circulation des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire ».

Jean-Louis Billon, Président de la Chambre de Commerce de Côte d'Ivoire (Séminaire sur la contribution du secteur privé à la paix et la relance économique organisé par l'ONU CI)

« Si le rôle du secteur privé dans la relance économique apparaît comme une évidence, car étant le moteur de la croissance, sa contribution à la paix est par contre moins visible et pose la problématique de la responsabilité sociétale de l'entreprise ».

Kouahio Tanoh, Proviseur du Lycée de Kani, régional de l'éducation nationale (Caravane scolaire de l'ONU CI à Kani)

« Elle épouse parfaitement l'ère du temps, la réconciliation nationale ».

Ka Pehe Henry, Sous-préfet de Kani, (Caravane scolaire de l'ONUCI à Kani)

« L'harmonie commence toujours par le refus absolu de toute violation de la paix. La paix doit être le bouclier de tous. C'est elle qui protège nos vies et nos biens. C'est elle qui établit l'ordre et prévient le désordre. Elle doit être la boussole et la première richesse du citoyen ».

Mme Gnanbro, Sous-préfet d'Anyama (Inauguration du groupe, scolaire, Anyama Plateau rénové par l'ONUCI)

« Je vous demande d'en faire bon usage. Il s'agit de montrer aux élèves que c'est un ouvrage à préserver parce que l'éducation des enfants, c'est aussi cela ».

Sanogo Mamadou, Représentant des Elèves

(Inauguration du groupe, scolaire, Anyama Plateau rénové par l'ONUCI)

« Nous vous promettons de prendre davantage soin des locaux et de bons résultats à tous les niveaux pour cette année et les années à venir ».

Alexandre Yapi Achy, Sous-préfet de Tabou (Journée sportive et culturelle de Tabou)

« Nous devons considérer la crise qu'à connue notre pays comme un incident de parcours ».

Alexis Sioblo, conseiller municipal à Tabou (Journée sportive et culturelle de Tabou)

« Cette activité de l'ONUCI est une initiative noble et louable qui vient renforcer les actions et stratégies mises en places par les autorités locales en vue de l'instauration de la paix à Tabou ».

5 *Situation post-crise*

La sortie de crise en Côte d'Ivoire requiert la contribution de toutes les composantes de la population, tous les secteurs d'activités et de différents acteurs. Cette semaine, ONUCI HEBDO se penche sur la situation des prisons et l'appui constant de l'ONUCI pour la reprise de service de l'administration pénitentiaire après la crise postélectorale.

La crise postélectorale a été marquée entre autres, par l'évasion de près de 12.000 détenus précédemment incarcérés dans les prisons de la zone sud. Ces évènements massifs ont été naturellement accompagnés dans un tel contexte, de la vandalisation des infrastructures et de la destruction ou du vol des matériels. Il en a résulté une perturbation voire un blocage du fonctionnement de la justice pénale, clef de voute de la sécurité. La bonne perception de l'urgence de la reprise de service des prisons a conduit l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) à mobiliser ses ressources et engager les partenaires internationaux notamment l'Union Européenne et la coopération américaine, pour financer la réhabilitation et l'équipement des prisons en vue de leur remise en service et permettre la reprise du fonctionnement de la Justice pénale. L'Etat de Côte d'Ivoire n'a pas été en reste et les résultats sont aujourd'hui concrets et visibles. A la date du 07 Mars 2012, vingt trois (23) prisons ont été remises en service sur l'ensemble du territoire national qui en compte trente trois (33). Il s'agit des Maisons d'Arrêt et de correction d'Abidjan, d'Aboisso, d'Agboville, de Bouaké, de Bouna, de Boundiali, de Daloa, de Danané, de Dimbokro, de Divo, de Grand Bassam, de Katiola, de Lakota, de MAN, de Mbahiakro, d'Oumé, de Sassandra, de Séguéla, de Soubré, de Tabou, de Tiassalé, de Touba et de Bouaflé. Pour accompagner la remise en service des établissements pénitentiaires sur des bases viables et fiables, l'ONUCI a accordé un intérêt particulier à l'amélioration

du fonctionnement des greffes pénitentiaires. La Section Etat de Droit, renforcée par un expert de l'équipe de l'Unité Justice and Corrections Standing Capacity, de CLJAS (Criminal Law and Judicial Advisory Section), basée à Brindisi (Italie), et en partenariat avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire, a aidé à la révision des formats des différents registres d'enregistrement des détenus et la mise en place de dossiers individuels et de fiches dactyloscopiques. La Section Etat de Droit de l'ONUCI, en partenariat avec la Coopération allemande, a également organisé du 17 au 25 novembre 2011, un atelier de formation des Régisseurs et des Greffiers Pénitentiaires. Il s'agit de renforcer leurs capacités à l'utilisation des nouveaux registres et à l'harmonisation du contenu des pièces périodiques de suivi des prisons. Pour faciliter la mise en œuvre de ces nouveaux acquis qui constituent une avancée notable dans la gouvernance pénitentiaire, notamment le respect des droits des détenus et la transparence dans la gestion du détenu, l'ONUCI a poursuivi en mettant à la disposition de chacune des 33 prisons, la dotation initiale en registres et le matériel de prise des empreintes dactyloscopiques. De tout ce qui précède il conviendra de noter que l'ONUCI, en synergie avec les partenaires internationaux notamment la Coopération Américaine (USAID), la Coopération Allemande (GIZ) et la Commission Européenne (UE), soutiennent l'Administration pour qu'elle reparte et du bon pied.

6 *Portrait : Capitaine Tigoue, une douanière au service de la mission*

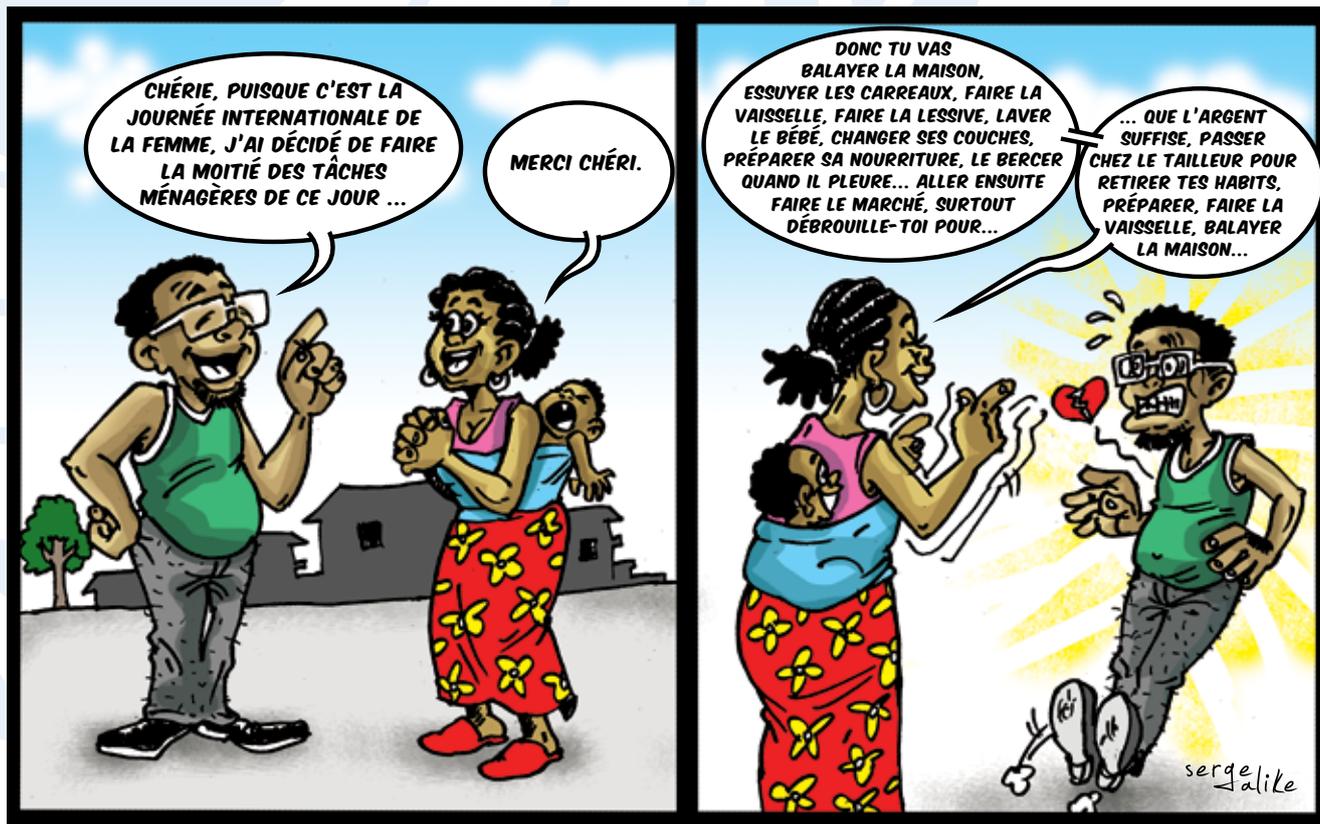


C'est en 2011 que Madame Ingozi Mathouet épouse Tigoué Clarisse, Officier des douanes gabonaises, intègre la section des Affaires Civiles de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), afin de veiller au retour et à la bonne marche de l'administration douanière dans les ex-zones CNO (Centre, Nord et Ouest). Cette mission, elle l'a accomplie avec détermination et amour, depuis son redéploiement à Korhogo. En collaboration avec son collègue, Junior Appiah du Ghana, elle apporte son expertise aux directeurs régionaux des douanes et participe à la formation des ex-Forces Nouvelles (FN), recrutées dans la douane et en postes à Ferkessedougou, Ouangolodougou et

Pogo. Le métier des douanes, Mme Tigoué Clarisse, l'a aimé depuis sa tendre jeunesse. Après l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en économie, elle passe avec succès le concours de la douane en 1991, et devient Contrôleur des douanes. Perfectionniste dans l'âme, elle poursuit sa formation, à l'Ecole des Douanes de Neuilly puis à l'Ecole de Brigade de la Rochelle en France, en 2000, pour devenir Inspecteur des douanes. A ce titre, elle servira à la Brigade touristique de surveillance aéroportuaire et contribuera avec fierté et dynamisme à la réhabilitation et au bon fonctionnement de la Brigade maritime des Douanes de Libreville. Pour cette dame, au sourire radieux, c'est par le travail que la femme pourra s'affirmer dans la société. Capitaine Tigoué adore la cuisine et les réceptions entre amis et collègues. Grande passionnée de football, c'est avec fair-play qu'elle a accepté l'élimination de l'équipe gabonaise et le trophée raté par les Eléphants de Côte d'Ivoire, lors de la Coupe d'Afrique des Nations de football conjointement organisée par le Gabon et la Guinée Equatoriale du 21 janvier au 12 février 2012. « Il faut que les ivoiriens sachent qu'ils ont une même mère qui est leur pays, la Côte d'Ivoire. Alors qu'ils enterrent la haine et la hache de guerre, qu'ils taisent les querelles et se mettent ensemble pour développer cette nation que nous aimons tant », tel est son message de paix à l'endroit du peuple ivoirien.

7 *L'image de la semaine*

HOMMAGE AUX FEMMES



8 Sur ONUCI FM ...

ONU CI FM dont l'objectif premier est d'informer les populations de Côte d'Ivoire dans le sens de la paix et de la réconciliation nationale, vous offre, des tranches d'information tous les jours, une édition complète du journal à 07h, 08h, 12h et 18h et des brèves toutes les heures à partir de 09h. Du lundi au vendredi retrouvez également à 7h à 12h, en direct sur nos antennes, le 7-12 votre espace d'informations et de divertissement en direct. La radio de la paix vous propose de suivre des reportages et des magazines sur la société, la santé, la culture et le sport.

Cette semaine, nous vous invitons à suivre les magazines suivants :

Le lundi 12 mars, A 7h40, ONUCI FM ACTION vous présente ONG LE MANGUIER qui mène des actions en faveur de la scolarisation des enfants défavorisés et a la déclaration de naissances des enfants d'Agboville. A 10h30, ONUCI FM REPORTAGE s'intéresse au marché de Bocanda qui rencontre de nombreuses difficultés dues aux intempéries et la crise socio – politique. A 11h25, partagez le quotidien d'un massothérapeute, un spécialiste du massage en vue d'un bien-être physique que psychique.

Le mardi 13 mars à 7h40, ONUCI FM REPORTAGE s'entretient avec des aveugles et malvoyants qui partagent avec nous leur quotidien, leurs difficultés et leurs espoirs. A 09h10, ONUCI FM CULTURE échange avec Loukou Confiance, un artiste qui fait de la musique tradi-moderne Baoulé qui vient de sortir un nouvel opus dénommé « Watofê ». A 11h25, ONUCI FM REPORTAGE s'intéresse au quotidien d'un chauffeur de taxi – moto qui nous explique les difficultés liées à son métier.

Le mercredi 14 mars, ONUCI FM CULTURE vous propose de découvrir la troupe artistique GASA composée essentiellement d'enfants. A 9h10, DITES MOI DOCTEUR s'intéresse à l'hépatite virale B, une infection virale s'attaquant au foie. A 11h25, ONUCI FM vous propose une incursion dans l'univers des monteuses de perles et accessoires de beauté. A 14h30, ESPACE ENFANT vous offrira un menu varié pour les tout-petits. A 15h00, Faites le plein de musique et d'information sur la musique Reggae dans Reggae time.

Le jeudi 15 mars, ONUCI FM ACTION s'intéresse aux activités de la Coalition Ivoirienne pour l'entrepreneuriat Jeunesse (CIPEJ) qui vient en aide aux jeunes défavorisés en les formant aux techniques agro-pastorales. A 9h10, voyager à travers le temps et aborder l'histoire

de la Côte d'Ivoire, les rapports entre les peuples, les relations du pays avec les peuples des autres pays de la sous-région dans HISTOIRE D'ICI. A 11h10, ONUCI FM ACTION s'intéresse aux activités de l'ONG AVOCAT SANS FRONTIERES qui vient en aide aux personnes démunies ayant besoin d'assistance juridique.

Le vendredi 16 mars, A 7h40, partagez le quotidien d'un revendeur de journaux dans la ville de Divo. A 9h40, ONUCI FM REPORTAGE vous invite à la découverte du Centre de Formation de Bingerville, la Mé qui forme les agriculteurs aux techniques de production animale et végétale. A 16h10, Sans frontières votre magazine de voyage et de découverte vous permettra de mieux connaître les sites touristiques, la gastronomie, la musique et culture d'un pays. A 20h00, vous avez rendez – vous avec le meilleur de la musique latine dans Caliente.

Tous les samedis de 07h à 12h et les dimanches de 08h à 12h en direct de nos studios, suivez « Samedi et dimanche chez vous » qui vous propose plusieurs rubriques pour agrémenter votre week-end. Le samedi à 8h12, L'invité Spécial d'ONU CI FM vous propose une interview d'une personnalité issue du monde politique, économique, social ou culturel, qui fait l'actualité. A 9h10, la Semaine en Revue reçoit une autre personnalité qui réagit aux principaux événements de la semaine écoulée. A 17h05, Zik culture, votre rendez-vous de l'actualité des arts et spectacles vous plonge dans l'univers culturel tous azimuts. A 18h06, Destination Musique passera en revue l'actualité musicale du moment.

Le dimanche à 13h10, ONUCI FM vous présente Espace Enfant, une émission pour les tout-petits. De 16 à 18h, Dimanche Sport fera le point de l'actualité sportive ivoirienne, africaine et internationale. A 17h00, Sans Frontière, votre magazine de voyage et de découverte vous permettra de mieux connaître les sites touristiques, la gastronomie, la musique et culture d'un pays.

FRÉQUENCES ONU CI FM

ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 • BONDOUNKOU 100.1 • BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8
BOUNDIALI 90.0 • DABAKALA 93.9 DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6 DAOUKRO 94.7 • DUEKOUÉ 91.1
FERKESSEDOUGOU • 104.4 • GAGNOA 91.4 • GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3 MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1 • SAN-PEDRO 106.3
SEGUELA 101.8 TABOU 95.3 • TOULEPLEU 93.7 • YAMOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3

Visitez notre site web : www.onuci.org — Adresse twitter ONU CI : @ONUCINFO

Directeur de publication :

Hamadoun Touré

Redacteur en chef :

Eliane Hervo-Akendengué

Redaction graphique :

Serge Alike

Illustrations :

Serge Alike

Crédit photos :

Patricia Esteve, Basile Zoma, Macline Hien et PIO
Bureaux terrains

ONU CI hebdo

Volume 1 • ONU CI hebdo